

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 3 sept 2015 – France POULAIN

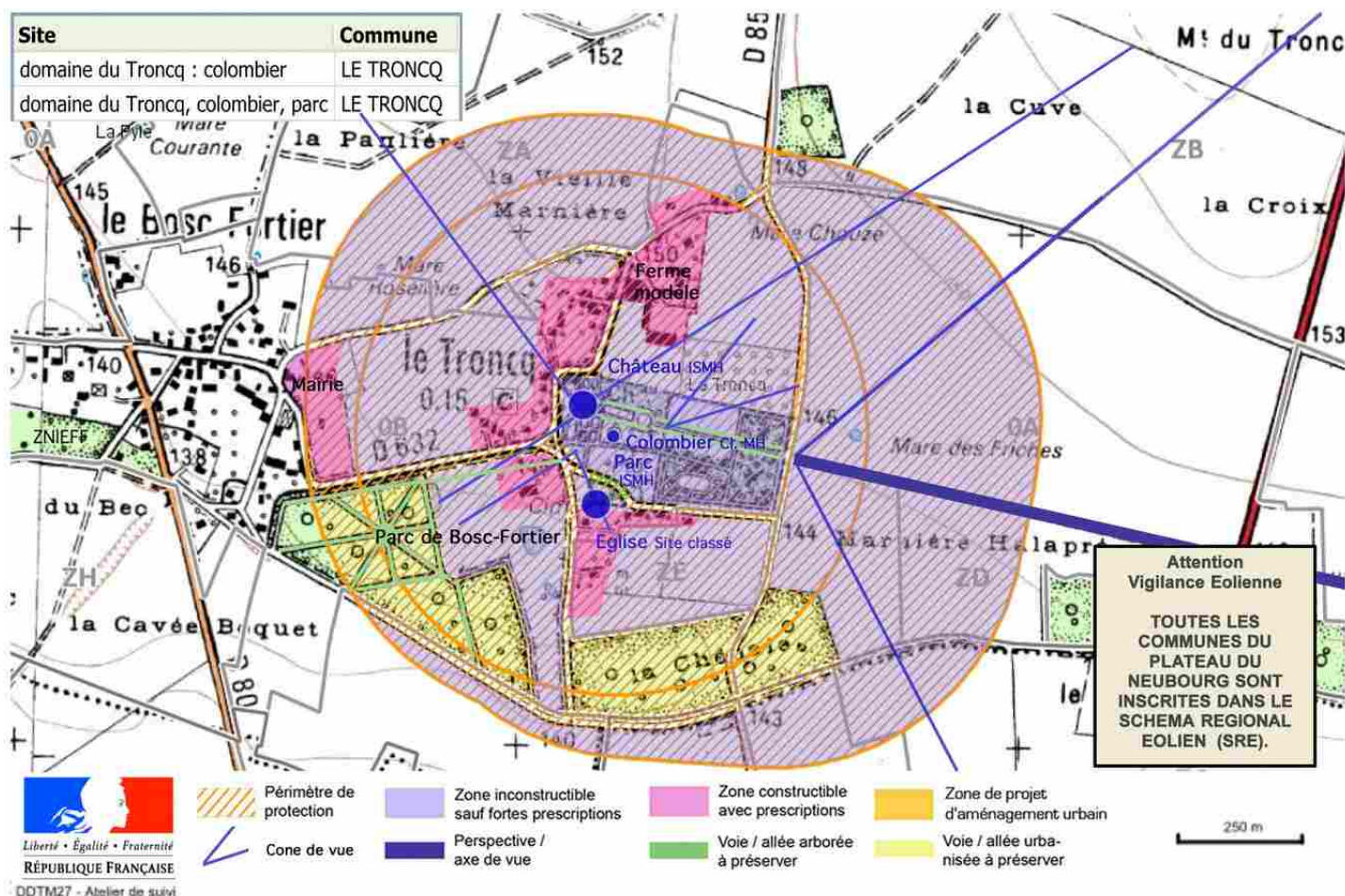
Le Troncq > Domaine du Troncq

L'église, son cimetière comprenant un vieil if avec une statue ancienne de la Vierge dans son tronc, trois érables, deux conifères, un if d'Irlande, un groupe de buis et des rosiers sont « site classé » depuis le 27 mai 1926.

Le château du Troncq et son parc ont été inscrits le 11 avril 1997 en tant que monuments historiques. Le colombier a été classé monument historique le 26 mars 1999.

L'aile est-ouest du château a été construite vers la fin du XVII^e siècle, inspirée par le classicisme français en vogue à cette époque. Les façades, rythmées par de grandes baies et surmontées par une toiture en ardoises avec lucarnes, mêlent habilement briques et chaînes en pierre de taille. Une aile en retour (nord-sud) est venue compléter le château au XVIII^e siècle, tout en conservant l'unité architecturale. L'édifice a connu des transformations (adjonctions de cuisines) jusqu'au début du XX^e siècle. Le magnifique colombier, construit à la fin du XVI^e siècle, présente un plan octogonal et une composition de matériaux préfigurant celle du château (pierre de taille et brique). De légères saillies en couronnement des façades annoncent la toiture circulaire en tuiles, avec lucarnes et clocheton. Le domaine est soigneusement entretenu : le parc a fait l'objet d'une mise en valeur paysagère récente suite aux dommages engendrés par la tempête de 1999 et les murs en bauge de son enceinte ont été rénovés.

Le château et le parc disposent de perspectives donnant des vues lointaines (à préserver) sur les plaines au Nord, à l'Est et au Sud du domaine. Les abords protégés comprennent d'autres édifices remarquables : l'église en site classé, et une ferme modèle typique du XIX^e siècle, à l'architecture soignée (briques, moellons, et ardoises).



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le château



Le château (détail de la façade)



La perspective est sur le château



Le colombier (vue lointaine)



Le colombier (détail de la façade)



Les travaux sur le mur en bauge du parc

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée. Les murs en bauge ou en brique en colombage sont à préserver.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), Rez-de-chaussée + Combles, pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir autres fiches.



L'église du Troncq (vue rapprochée)



La mairie du Troncq



Le bâti rural avoisinant



Un portail en briques



Une maison à pans de bois

